

# Une incompréhensible réduction des espaces verts accessibles au public

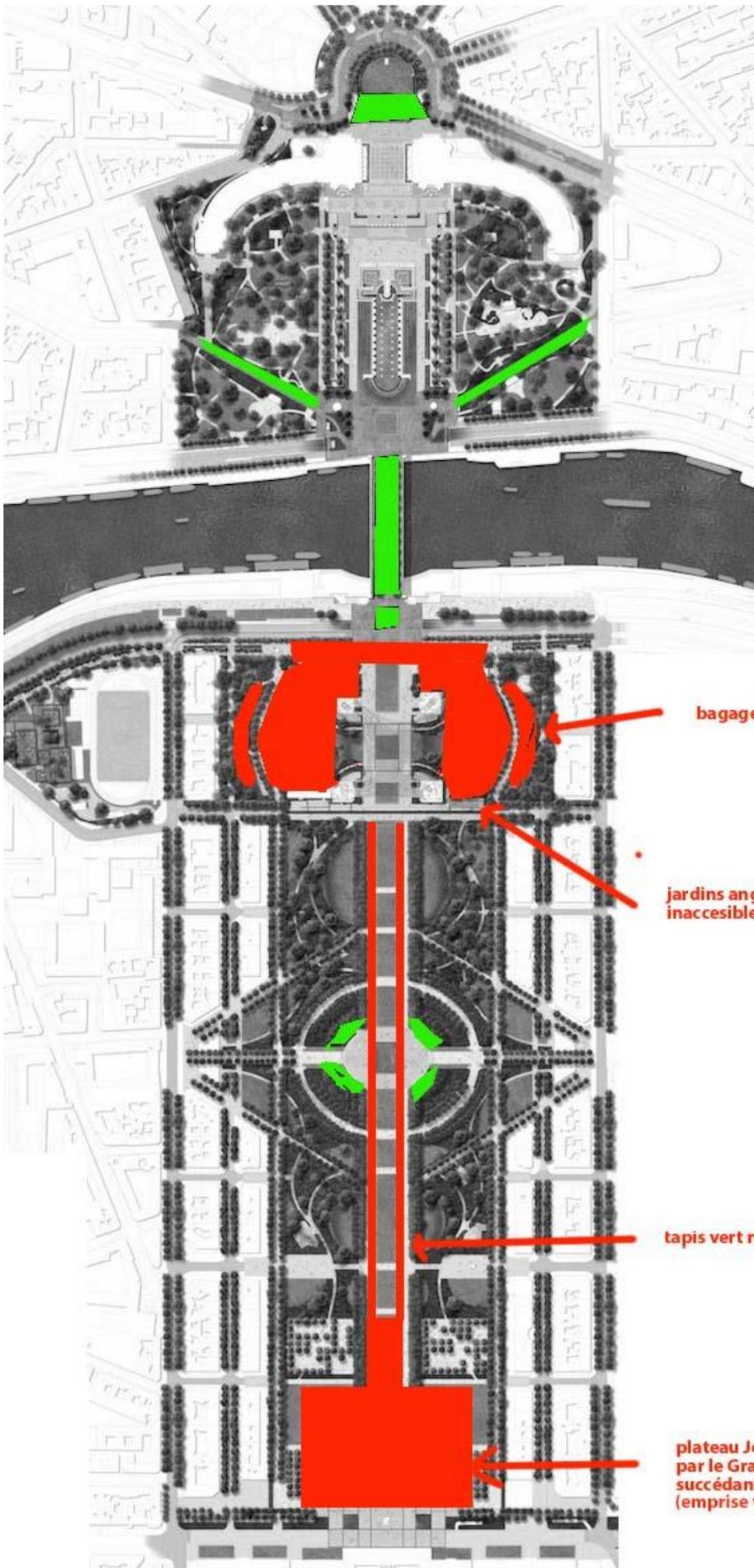
Tout le monde pense que le projet de grand site Champ-de-Mars/tour Eiffel est synonyme d'augmentation des espaces verts ouverts au public au cœur de la capitale. C'est ne pas l'avoir examiné en détail. En effet, on observe le contraire. Par rapport à ce que l'on connaît et encore davantage en référence à ce que l'on a connu il y a quelques années, on constate une réduction. Certes, dans quelques endroits le verdissement progresse : une végétation en bacs sera implantée sur le pont d'Iéna (c'est l'image que l'on a en tête). Il faut y ajouter un côté du rond-point du Trocadéro et de la place Jacques-Rueff qui seront partiellement végétalisés. Voilà, principalement, pour les « plus ».

En ce qui concerne les « moins », les surfaces concernées sont nettement plus importantes. D'abord, il y a ces **deux charmants jardins anglais adjacents à la tour Eiffel, avec étangs et rocailles**. Ils sont, en pratique, rendus inaccessibles depuis quelques années, car englobés dans la récente enceinte de la tour. Le principe de l'enceinte répond à des raisons de sécurité (risques d'attentats), mais rien ne justifie qu'elle s'étende à ces charmants jardins. En outre, il est prévu d'implanter **d'importantes bagageries** de part et d'autre des entrées, à l'extérieur de l'enceinte. C'est donc toute la partie nord du Champ-de-Mars qui sera fermée, construite ou dédiée à la société d'exploitation de la tour, soit de 10 à 15 % de ce jardin.

Il faut sans doute y ajouter **la partie sud (plateau Joffre) qui a reçu une noria de manifestations** promotionnelles ces dernières années et accueille, à présent, le **Grand Palais éphémère**. Qu'en sera-t-il à l'avenir ? Si ces mauvaises habitudes se poursuivaient au-delà de 2024, comme on peut légitimement le craindre, c'est de nouveau de 10 à 15 % du jardin qui resteraient indisponibles.

Enfin, et c'est le plus inexplicable, il est prévu de **réduire d'un tiers la largeur du tapis de pelouse central** au profit des allées constituées de sable. Cela diminuerait les surfaces vertes d'environ 5 à 10 %, abaissant en proportion l'évapotranspiration génératrice de fraîcheur. Ce serait d'autant plus regrettable que ces pelouses sont particulièrement appréciées par le public en été. C'est là où tout le monde vient s'installer, voire pique-niquer en regardant la tour Eiffel. La réduction importante de ce tapis vert emblématique est véritablement très dommageable.

Au total, c'est donc une illusion que de croire que l'espace vert serait en augmentation. C'est le contraire qui se produirait. Un comptage précis serait utile pour apprécier de façon indiscutable la portée réelle du projet.



surfaces vertes supplémentaires



espaces de jardin et surfaces vertes supprimés, inaccessibles au public ou utilisés pour de l'événementiel

bagageries

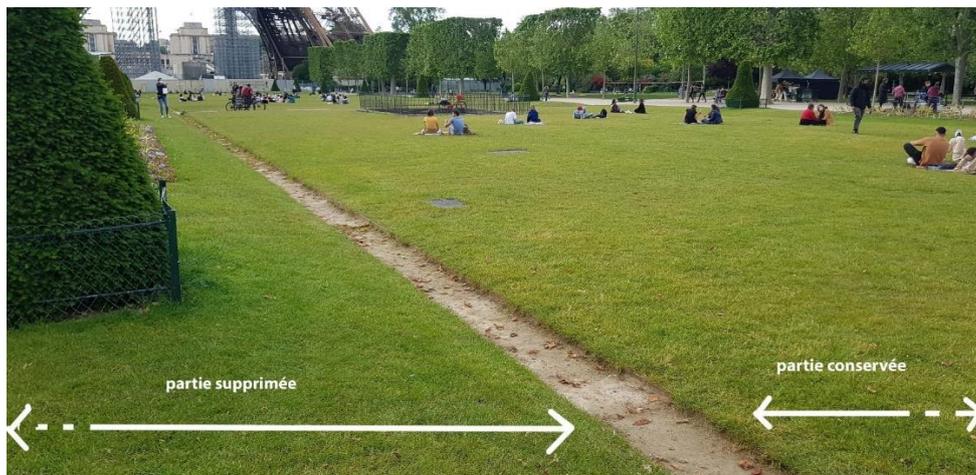
jardins anglais inaccessibles

tapis vert réduit d'un tiers

plateau Joffre occupé par le Grand Palais éphémère succédant à une noria d'événements (emprise variable selon les événements)



Tapis vert central du Champ-de-Mars : les parties qui doivent être supprimées (boulingrins) ont été colorisées rayées en rouge. Elles correspondent à un tiers de la surface verte. La partie restante sera surélevée à hauteur de genou et entourée de blocs de granit, ce qui serait à la fois laid et accidentogène.



Visualisation du projet de nouvelle pelouse par l'agence Gustavson





Jardins anglais adjacents à la tour Eiffel, rendus inaccessibles au public.



Plateau Joffre (au fond), actuellement occupé par le Grand Palais éphémère, après l'avoir été par une noria d'événements très divers.